

Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire
Louhans
26 montée de Saint-Claude
cité scolaire mixte, actuellement collège Henri-Vincenot et lycée Henri-Vincenot

statue (figure colossale) : Hymne à la lumière

Références du dossier

Numéro de dossier : IM71003321

Date de l'enquête initiale : 2008

Date(s) de rédaction : 2009, 2026

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale œuvres d'art issues du 1 % artistique dans les lycées de Bourgogne, enquête thématique régionale lycées publics de Bourgogne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : statue

Précision sur la dénomination : figure colossale

Titres : Hymne à la lumière

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2026, AO, 126

Emplacement dans l'édifice : à l'entrée du lycée, en extérieur

Historique

L'œuvre est commandée par la Ville de Louhans dans le cadre de la procédure du 1 % artistique, lors de la construction de la cité scolaire. Dans une lettre datée du 24 mai 1965, l'architecte Rogatien de Cidrac propose au ministre chargé des Affaires culturelles de confier la décoration à deux artistes : Antoniucci Voltigero dit Volti et Guy Revol. Ces deux noms sont présentés par l'architecte Henri Palazzi à la commission de la création artistique lors de la séance du 2 juillet 1965, qui valide le choix de Volti mais émet des réserves sur Revol. Pour le programme, deux propositions sont en balance : rassembler les œuvres près de l'entrée ou, à l'inverse, les disperser sur le site. Palazzi préfère la seconde formule "qui a l'avantage de disperser l'intérêt sur différents volumes de construction et d'augmenter ainsi l'effet de perspective [...] recherché dans la disposition d'ensemble des bâtiments". Elle consiste à "placer à l'entrée principale un grand motif en bronze [...] qui pourrait se refléter dans une pièce d'eau" évoquant un "hymne à la vie" et, sur les façades de quatre bâtiments, "des motifs sculptés en bas-relief, peut-être en terre cuite, détachés du mur, qui exprimeraient les horizons ouverts aux jeunes gens par les différents enseignements prodigués dans cette grande cité scolaire" (lettre du 8 juillet 1965). La proposition est jugée satisfaisante par le comité départemental des constructions scolaires (8 décembre 1965) et le conseil général des Bâtiments de France (5 juillet 1966). L'arrêté ministériel du 22 décembre 1966 relatif au financement de la première tranche des travaux fixe le montant consacré à la décoration : 1 % du montant de la subvention accordée par l'État à la Ville pour la construction, soit 78.765 francs. Le projet est finalisé à la fin de l'année 1967. Volti précise son projet dans une note du 17 octobre : une "statue en pierre d'Euville [Meuse]" de 2,5 mètres ("sujet : hymne à la lumière"). La commission de la création artistique réunie le 24 octobre juge la première maquette insatisfaisante ("en particulier, les signes gravés sur la figure ne conviennent pas à ce genre de sculpture"). C'est donc une seconde maquette qui est finalement validée par l'inspecteur principal de la création artistique le 14 décembre. Le devis correspondant est établi le 12 janvier 1968 : son montant s'élève à 58.000 francs. L'arrêté d'agrément de Volti pour une sculpture "qui sera placée sur une pièce d'eau" date du 30 janvier 1968. Le bassin semble n'avoir jamais été construit. La statue se dresse aujourd'hui à gauche de l'entrée, sur le parc de stationnement du personnel. Le socle, non prévu à l'origine, est un ajout.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1968 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Antoniucci Voltigero (sculpteur)

Description

La statue est en calcaire (pierre d'Euville, d'après les archives) et comprend une terrasse et un contrefort à l'arrière. La surface brute du contrefort contraste avec le reste de l'oeuvre et pourrait laisser penser que l'oeuvre devait être adossée (ce que contredisent les archives). La statue repose actuellement sur un socle parallélépipédique en béton. La figure est caractéristique des corps féminins de Volti. Elle est comparable à celle érigée devant l'entrée du collège d'enseignement secondaire (actuellement collège Jean-Moulin) de Montceau-les-Mines.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture
Éléments structurels, forme, fonctionnement : revers sculpté

Matériaux : calcaire (monolithe) : décor en ronde-bosse, décor en relief ; béton (support)

Mesures : h : 250 cm (statue)la : 60 cm (statue)pr : 56 cm (statue)h : 110 cm (socle)la : 70 cm (socle)
Statue : h = 250, la = 60, pr = 56 ; socle : h = 110, la = 70.

Représentations :

étoile
partition
chouette
poisson
végétation

La femme se tient debout, les mains derrière la tête. Elle porte une queue de cheval. À ses pieds et le long de ses jambes sont sculptés des objets et des animaux. L'étoile et la partition sont sans nul doute liés au sujet : un hymne à la lumière. La présence de la chouette, symbole de la sagesse et de la connaissance, et des poissons s'explique par la destination de l'oeuvre : au-dessus d'un bassin à l'entrée de la cité scolaire.

Inscriptions & marques : signature (gravé, en creux, sur l'oeuvre)

Précisions et transcriptions :

Sur la terrasse, au pied de la chouette : "VOLTII".

État de conservation

bon état

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la région

Références documentaires

Documents d'archive

- **Archives nationales : 19880466/62. Ministère de la Culture, délégation aux arts plastiques, sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création, bureau commande publique, 1 %. 1964-1968.**
Archives nationales : 19880466/62. Ministère de la Culture, délégation aux arts plastiques, sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création, bureau commande publique, 1 %. 1964-1968. Comprend notamment : Louhans (cité scolaire).
Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine : 19880466/62

Documents figurés

- **Lycée de Louhans. Décoration [au titre du 1 % artistique]. [Proposition] n° 1. [Vue en situation des œuvres projetées]. [1965].**
Lycée de Louhans. Décoration [au titre du 1 % artistique]. [Proposition] n° 1. [Vue en situation des œuvres projetées] / [Rogatien de Cidrac et Henri Palazzi]. [1965]. 1 tirage de plan ; 38 x 53 cm. Les œuvres sont rassemblées à l'entrée de la cité scolaire : un statue au dessus d'un bassin et plusieurs reliefs sur la façade orientale du bâtiment des logements.
Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine : 19880466/62
- **Lycée de Louhans. Décoration [au titre du 1 % artistique]. [Proposition] n° 2. [Vue en situation des œuvres projetées]. [1965].**
Lycée de Louhans. Décoration [au titre du 1 % artistique]. [Proposition] n° 2. [Vue en situation des œuvres projetées] / [Rogatien de Cidrac et Henri Palazzi]. [1965]. 1 tirage de plan ; 38 x 74 cm. Les œuvres sont dispersées sur l'ensemble de la cité scolaire : un statue à l'entrée, et quatre reliefs sur quatre bâtiments différents.
Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine : 19880466/62

Illustrations



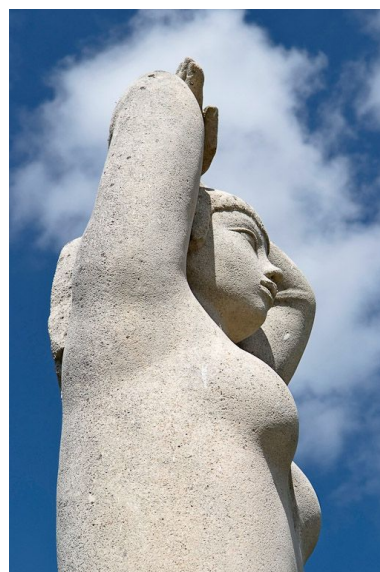
Vue de trois quarts, de face.
Phot. Jean-Luc Duthu
IVR26_20097100527NUC2A



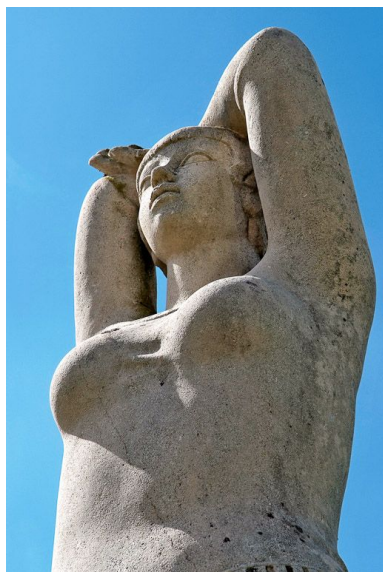
Vue de trois quarts, de face.
Phot. Jean-Luc Duthu
IVR26_20097100528NUC2A



Vue de trois quarts, de dos.
Phot. Jean-Luc Duthu
IVR26_20097100532NUC2A



Vue de trois quarts, de dos.
Phot. Jean-Luc Duthu
IVR26_20097100534NUC2A



Détail.
Phot. Jean-Luc Duthu
IVR26_20097100531NUC2A

Détail.
Phot. Jean-Luc Duthu
IVR26_20097100529NUC2A



Détail.
Phot. Jean-Luc Duthu
IVR26_20097100533NUC2A

Détail.
Phot. Jean-Luc Duthu
IVR26_20097100530NUC2A

Dossiers liés

Édifice : cité scolaire mixte, actuellement collège Henri-Vincenot et lycée Henri-Vincenot (IA71003990) Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire, Louhans, 26 montée de Saint-Claude

Dossiers de synthèse :

les lycées publics de Bourgogne (IA21006010) Grand Est, Marne, Bourgogne-Fresne

les œuvres d'art issues du 1 % artistique dans les lycées de Bourgogne (IA21006038) Grand Est, Marne, Bourgogne-Fresne

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

statue (figure colossale) : Les Formes de la vie naissent de l'océan (IM71003322) Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire, Louhans, 26 montée de Saint-Claude

Auteur(s) du dossier : Marianne Mathis, Fabien Dufoulon

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de trois quarts, de face.

IVR26_20097100527NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Luc Duthu

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de trois quarts, de face.

IVR26_20097100528NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Luc Duthu

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de trois quarts, de dos.

IVR26_20097100532NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Luc Duthu

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de trois quarts, de dos.

IVR26_20097100534NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Luc Duthu

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



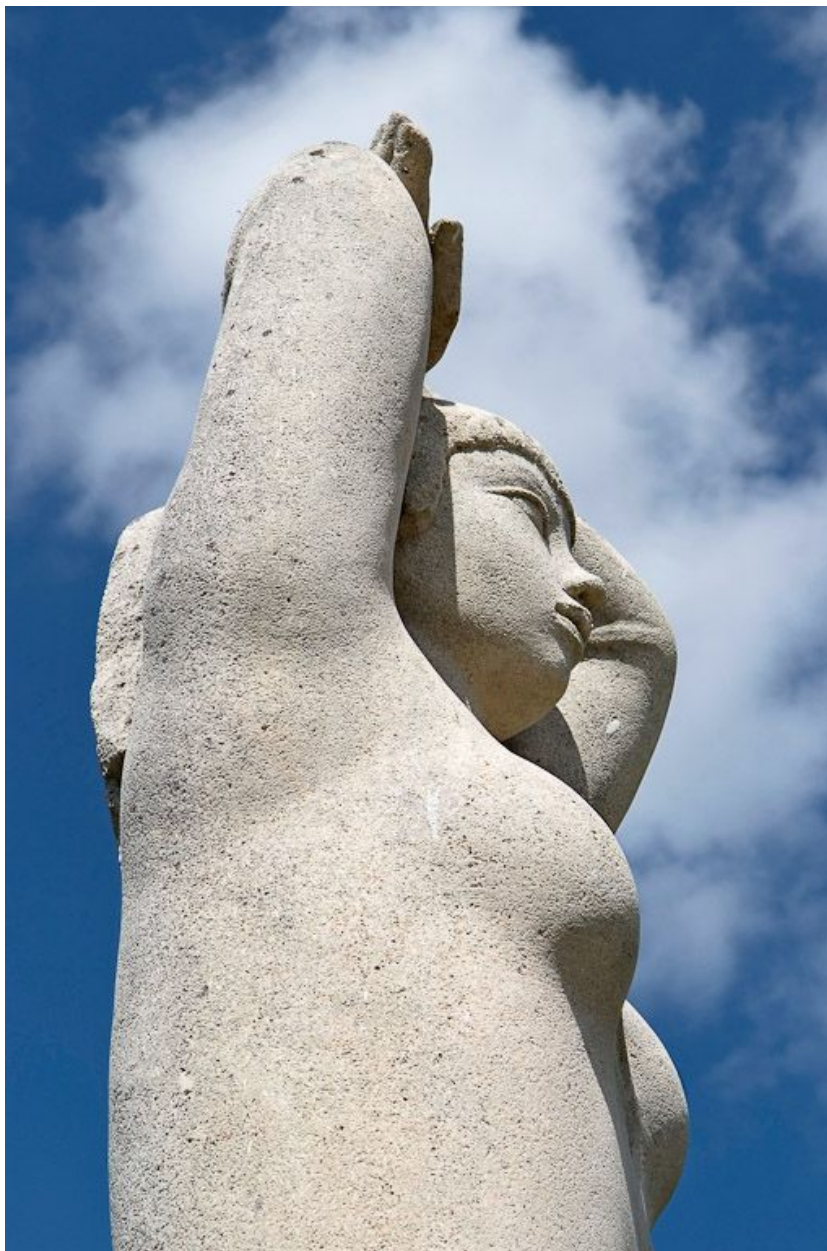
Détail.

IVR26_20097100529NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Luc Duthu

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



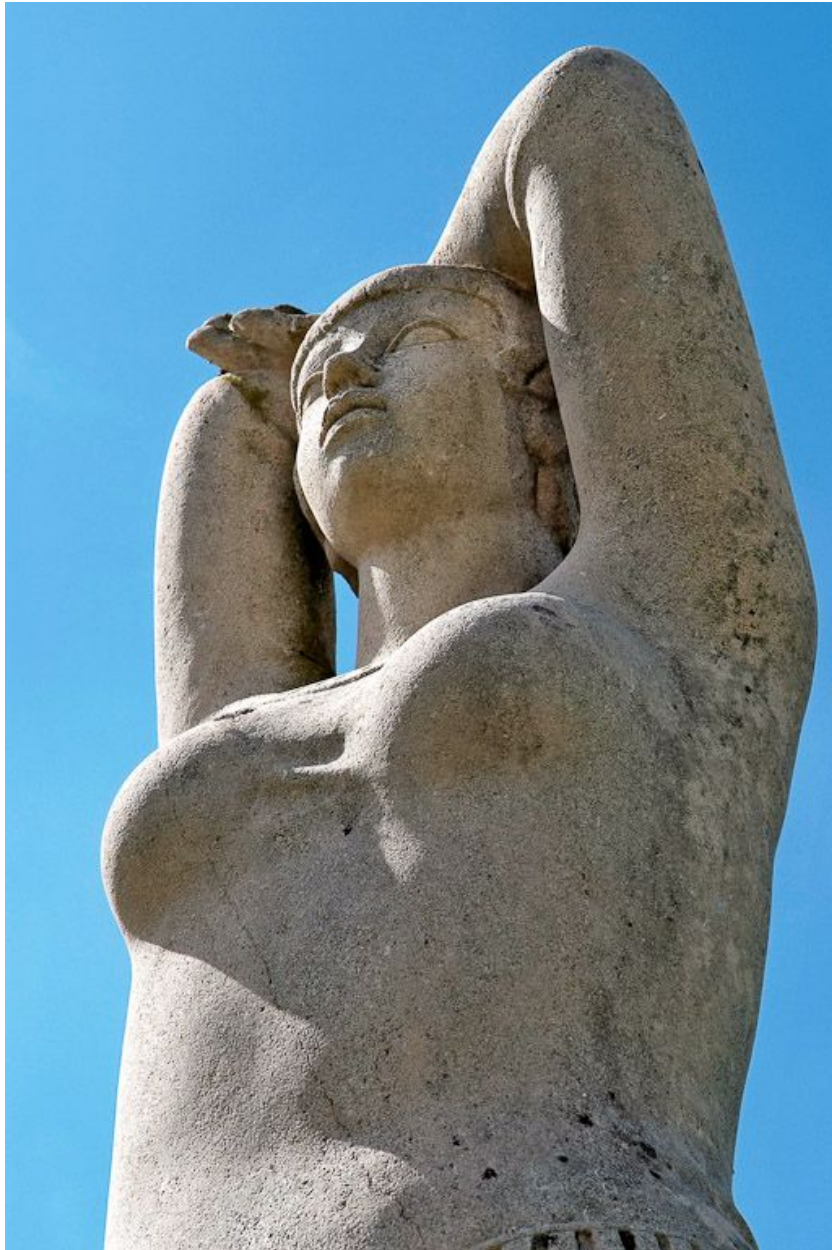
Détail.

IVR26_20097100530NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Luc Duthu

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail.

IVR26_20097100531NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Luc Duthu

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail.

IVR26_20097100533NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Luc Duthu

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation